



**Promotion
Santé**
Grand Est

Outil d'accompagnement dans l'auto-évaluation de votre projet CPS



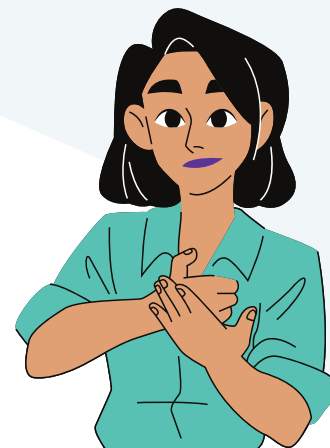
Plan d'action instruction
interministérielle de
développement des CPS

Retrouvez
l'outil sur
notre site
internet

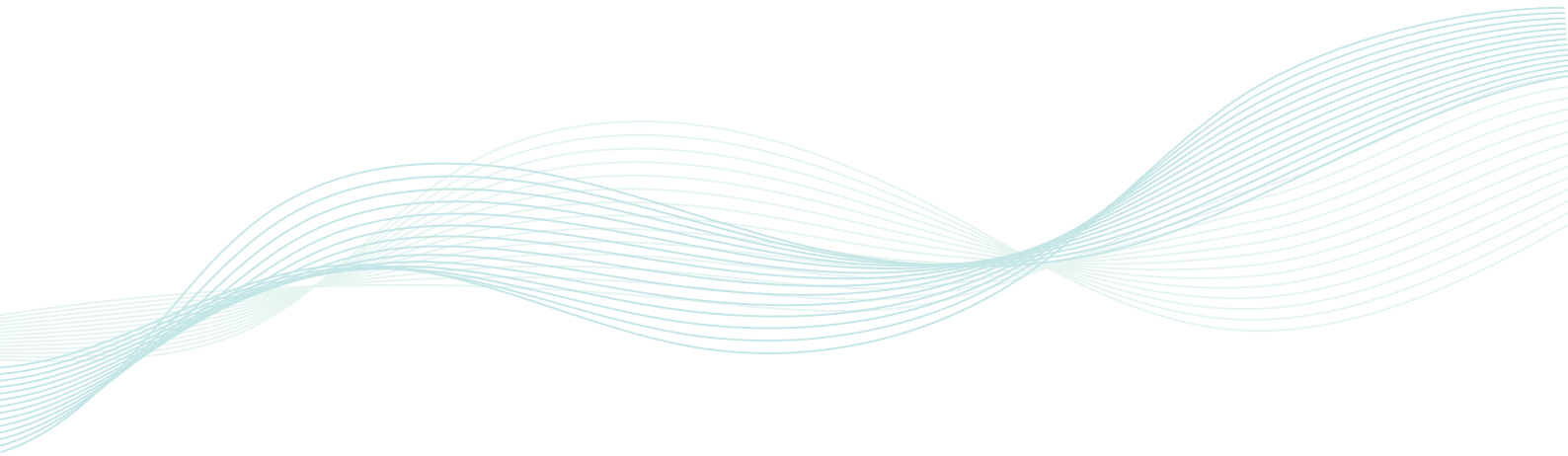




Table des matières



- 4 ➤ **Introduction**
- 6 ➤ **Présentation de l'outil**
- 7 ➤ **Synthèse des critères qualité d'un projet / d'une intervention de développement des CPS.**
- 10 ➤ **1 - Critères qualité liés aux pratiques CPS.**
 - 10 ➤ Critère 1 - Les professionnels-intervenants CPS maîtrisent les CPS et les mettent en œuvre.
 - 10 ➤ Critère 2 - Les activités CPS sont structurées, séquencées et inscrites dans la durée.
 - 14 ➤ Critère 3 - Les CPS du public sont travaillées au quotidien par des pratiques CPS « informelles ».
 - 15 ➤ Critère 4 - Les pratiques CPS s'appuient sur une pédagogie active, positive et expérientielle.
- 16 ➤ **Synthèse de la partie 1**
- 17 ➤ **2 - Critères qualité liés à l'implantation et à la méthodologie de projet CPS en promotion de la santé.**
 - 17 ➤ Critère 1 et 2 - Une formation de qualité et un accompagnement sont proposés aux professionnels impliqués dans le projet et aux intervenants CPS.
 - 19 ➤ Critère 3 - Le projet CPS est porté collectivement
 - 20 ➤ Critère 4 - Le projet CPS a suivi les étapes clefs de la méthodologie de projet : du diagnostic jusqu'à l'évaluation.
 - 20 ➤ Focus Diagnostic
 - 21 ➤ Focus Evaluation
- 23 ➤ **Synthèse de la partie 2**
- 24 ➤ **3 - Critères qualité liés à l'environnement éducatif : physique et social**
 - 24 ➤ Critère 1 Le projet prend place dans un environnement social favorable aux CPS
 - 26 ➤ Critère 2 Le projet prend place dans un environnement physique favorable aux CPS
 - 28 ➤ Critère 3 Les différents milieux de vie du public sont mobilisés dans une logique de parcours
- 30 ➤ **Synthèse de la partie 3**



Promotion Santé Grand Est autorise l'utilisation, la reproduction et la complétion de cet outil par les acteur·rices du Grand Est, dans le cadre de leurs projets et démarches. La structure de l'outil ainsi que les contenus méthodologiques, critères, repères et formulations élaborés par Promotion Santé Grand Est constituent le contenu socle de l'outil. Leur reprise, adaptation, modification ou intégration, partielle ou totale, dans un autre outil, support ou publication est interdite sans l'accord écrit préalable de Promotion Santé Grand Est. Toute utilisation ou reproduction de l'outil doit faire mention de Promotion Santé Grand Est et respecter les sources mentionnées dans le document.

Réalisation Promotion Santé Grand Est
Illustrations : Sketchify – Canva

Document construit sur le modèle de : Promotion Santé Normandie, Améliorer la qualité de vos projets de développement des compétences psychosociales : un outil d'accompagnement dans l'auto-analyse de votre projet, 2024, 12p.

Citation proposée :
Promotion Santé Grand Est, Outil d'accompagnement à l'auto-évaluation de votre projet CPS, 2026, 32p.

Avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé Grand Est.



Introduction

Les compétences psychosociales (CPS) sont

“ un ensemble cohérent et interrelié de capacités psychologiques (cognitives, émotionnelles et sociales), impliquant des connaissances, des processus intrapsychiques et des comportements spécifiques, qui permettent d’augmenter l’autonomisation et le pouvoir d’agir (empowerment), de maintenir un état de bien-être psychique, de favoriser un fonctionnement individuel optimal et de développer des interactions constructives. ”

Santé publique France, 2022

Dans le champ de la promotion de la santé, les compétences psychosociales contribuent à améliorer l’autonomisation et le pouvoir d’agir des individus. Le développement de celles-ci implique d’agir tout autant auprès des individus que de leurs environnements et milieux de vie.

L’instruction interministérielle relative au développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes invite, d’ici 2037, à permettre à « tous les enfants de développer leurs compétences psychosociales dès le plus jeune âge, pendant toute leur croissance et dans tous les milieux¹ ». Cette stratégie nationale multisectorielle souhaite mettre en place un cadre commun à l’ensemble des secteurs, afin que la génération 2037 puisse grandir dans un environnement continu de soutien au développement des compétences psychosociales.

L’un des enjeux de cette instruction interministérielle est de permettre aux acteur·rices de terrain d’améliorer progressivement la qualité de leurs projets CPS. Pour cela, Santé publique France transmet, via ses référentiels, les critères d’efficacité permettant de guider les actions à mettre en place. De son côté, la Fédération Promotion Santé partage les connaissances acquises par l’ensemble de son réseau, via notamment [le site internet ressource nommé SiReNa²](#), et par l’ensemble des activités et missions propres aux associations Promotion Santé.

¹ INSTRUCTION INTERMINISTÉRIELLE N° DGS/SP4/DGCS/DGESCO/DJEPVA/DS/DGEFP/DPJJ/DGESIP/DGER/2022/131 du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037 (p.6).

En ligne : [instruction-minist-rielle-pdf-3087.pdf](#) (consulté le 24/06/2026)

² En cours de complétion.



Ces connaissances sont alimentées par celles de la Promotion de la Santé, visant la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé³, et par les expériences des acteur·rices de terrain (professionnel·les et publics) avec lesquelles les associations Promotion Santé œuvrent au quotidien.

En résumé, deux grandes orientations sont données pour développer et mettre en œuvre des actions CPS de qualité (Santé publique France⁴, 2025, p.16) :

- « La perspective de la Promotion de la Santé et du bien-être (en concordance avec la charte d'Ottawa) ».
- « Des interventions CPS fondées sur des données probantes ».

Ces orientations donnent lieu à un ensemble de critères qualité, classés ici en trois catégories. Chaque catégorie de critères donnera lieu à une partie spécifique dans ce document.

³ Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Grand Est, Prosirir : une grille d'accompagnement de vos projets. Laxou : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Grand Est ; 2023. 38 p.

⁴ Santé publique France. (2025). Les compétences psychosociales : un référentiel opérationnel à destination des professionnels experts et des formateurs (Tome 1).
Santé publique France : [Les compétences psychosociales. Un référentiel opérationnel à destination des professionnels experts et formateurs CPS. Tome I | Santé publique France](#)





Présentation de l'outil

Cet outil a pour objectif de vous guider dans l'auto-évaluation de votre projet CPS au regard des critères d'efficacité des interventions. Il s'appuie pour cela sur les critères qualité de méthodologie de projet en Promotion de la Santé et les critères qualité relatifs aux interventions visant le développement des compétences psychosociales tels que définis par Santé Publique France¹. Cet outil vous permettra également d'identifier d'éventuelles pistes de progression pour poursuivre l'action.

L'ensemble de ces critères constitue un « idéal » dans la conduite d'un projet de développement des CPS. L'objectif est de tendre vers un maximum de ces critères qualité, en fonction du contexte, des contraintes propres au projet et aux acteur·rices (professionnel·les et publics), et de manière progressive si nécessaire.

Nous vous proposons de décrire votre projet au regard de ces critères, puis de repérer le nombre de facteurs effectivement mis en œuvre dans votre projet et, enfin, de formaliser d'éventuelles pistes de progression de celui-ci.



Besoin d'aide ?

Les services de Promotion Santé Grand Est sont à votre disposition pour vous **aider à compléter ce document, à construire ou à améliorer votre projet CPS.**

- Nos chargé·es d'ingénierie et de projets vous accompagnent pas à pas dans vos projets, avec un appui méthodologie sur mesure, à chaque étape et selon vos besoins. **Pour en savoir plus**
- Nos chargé·es de projets en documentation vous proposent un appui documentaire dans nos centres de ressources, ils vous accompagnent au choix de la référence ou de l'outil qui conviendra le mieux à votre projet. **Pour en savoir plus**

¹ Voir Santé publique France. (2022). Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques. Santé publique France. Santé publique France : [Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques](#) | Santé publique France Et Santé publique France, 2025 (Ibid.)



Synthèse des critères qualité d'un projet / d'une intervention de développement des CPS

1

Critère général : Pratiques CPS de qualité (structurées, fondées, intensives et de différentes natures)

Critères opérationnels

Modalités pratiques

Renvoi vers la partie concernée

1 · Les professionnel·les-intervenant·es CPS maîtrisent les CPS et les mettent en œuvre

- Les professionnel·les-intervenant·es CPS ont de bonnes connaissances (scientifiques et expérientielles) sur les CPS
- Les professionnel·les-intervenant·es CPS ont travaillé et renforcé leurs propres CPS

Critère identique au 2.1

2 · Les activités CPS structurées et séquencées sont mises en œuvre

- Un ensemble d'activités CPS sont organisées et coordonnées est mise en œuvre
- L'ensemble des principales CPS (cognitives, émotionnelles, sociales) sont travaillées selon un apprentissage progressif
- Les CPS travaillées sont clairement explicitées et s'appuient sur les connaissances scientifiques actuelles
- Les activités CPS sont intensives et s'inscrivent dans la durée
- Les activités CPS s'appuient sur des supports CPS
- Un support (tel qu'un livret ou un outil) est transmis au public (enfants, familles) pour faciliter l'appropriation des CPS travaillées

Les activités CPS structurées et séquencées sont mises en œuvre

3 · Les CPS du public sont travaillées au quotidien par des pratiques CPS « informelles »

- Des activités CPS ritualisées sont mises en œuvre
- Des activités éducatives ordinaires favorisent le développement des CPS
- Les CPS travaillées sont clairement explicitées et s'appuient sur les connaissances scientifiques actuelles
- La posture des professionnel·les et le cadre dans lequel les enfants évoluent, doivent être favorables au développement des CPS

Les CPS du public sont travaillées au quotidien par des pratiques CPS « informelles »

4 · Les pratiques CPS s'appuient sur une pédagogie active, positive et expérientielle

- Les professionnel·les-intervenant·es utilisent une pédagogie active (participation active des personnes)
- Les professionnel·les-intervenant·es utilisent une pédagogie positive (communication positive et efficace, valorisant les comportements et compétences des personnes)
- Les professionnel·les-intervenant·es CPS utilisent une pédagogie expérientielle (apprentissage par l'expérience : mise en situation, partage d'expérience, observation du vécu...)

Les pratiques CPS s'appuient sur une pédagogie active, positive et expérientielle

Critères opérationnels	Modalités pratiques	Renvoi vers la partie concernée
1 · Une formation de qualité est proposée aux professionnel·les impliqué·es dans le projet et aux intervenant·es CPS	• Les formateur·rices ont de bonnes connaissances scientifiques et expérientielles sur les CPS • Les formateur·rices ont travaillé et renforcé leurs propres CPS • La formation permet aux intervenant·es CPS : d'avoir une bonne connaissance des CPS ; de renforcer leurs CPS ; de réaliser des activités structurées et séquencées ; de réaliser des pratiques CPS informelles • La formation donne des supports fondés sur les connaissances scientifiques et expérientielles • La formation permet de mettre en œuvre une pédagogie active, positive et expérientielle	Une formation de qualité est proposée aux professionnel·les impliqué·es dans le projet et aux intervenant·es CPS
2 · Un accompagnement est proposé aux professionnel·les-intervenant·es CPS	• Les accompagnateur·rices ont de bonnes connaissances scientifiques et expérientielles des CPS • Les accompagnateur·rices ont travaillé et renforcé leurs propres CPS • Un suivi collectif est proposé aux professionnel·les-intervenant·es CPS (supervision, analyse de pratiques...) • Un suivi individuel est proposé aux professionnel·les-intervenant·es CPS (entretien...)	Un accompagnement est proposé aux professionnel·les-intervenant·es CPS
3 · Le projet CPS est porté collectivement, il est structuré et porté par une ou plusieurs instances de gouvernance	• Une « équipe CPS » assure la gestion et la mise en œuvre du projet CPS, en portant également son plaidoyer et la sensibilisation au projet dans la structure. Elle est pour cela, composée de plusieurs membres de la structure et soutenue par sa direction (temps disponible, moyens humains / matériels...) • L'« équipe CPS » a été formée aux CPS et a renforcé ses propres CPS • La mise en œuvre du projet CPS est présentée dans un manuel d'implantation CPS, ou dans une description détaillée du projet • La valorisation du projet s'appuie sur des supports de plaidoyer et d'information • L'ensemble des parties prenantes (professionnel·les CPS, professionnel·les, décideurs, parents, enfants, jeunes...) et des différents secteurs impliqués sont associés au projet • L'équipe projet peut être complétée par d'autres instances de gouvernance, telles qu'un comité de pilotage ou un comité technique, intégrant les financeurs le cas échéant.	Le projet CPS est porté collectivement, il est structuré et porté par une ou plusieurs instances de gouvernance
4 · Le projet CPS a suivi les étapes clefs de la méthodologie de projet : du diagnostic jusqu'à l'évaluation	• Un diagnostic CPS, préalable à la réalisation d'activités, a été réalisé intégrant les demandes du public, les besoins des professionnel·les et les réponses déjà existantes afin notamment d'identifier les CPS à travailler et les différents leviers pour ce faire dans une démarche de promotion de la santé. • Le diagnostic a été présenté et partagé avec les différentes parties prenantes du projet : partenaires, professionnel·les et publics concernés (enfants, jeunes et parents). • Le projet a fait l'objet d'une évaluation de processus et de résultats	Le projet CPS a suivi les étapes clefs de la méthodologie de projet : du diagnostic jusqu'à l'évaluation

3

Critère général : Environnement éducatif favorable au développement des CPS

Critères opérationnels

Modalités pratiques

Renvoi vers la partie concernée

1 · Le projet prend place dans un environnement social favorable au développement des CPS

- Le développement des CPS est intégré au projet de structure et fait l'objet d'une démarche globale
- Les CPS des adultes en position d'éducation (enseignant·es, professionnel·les, parents...) sont renforcées (par des formations, des accompagnements, des échanges de pratiques, et aux interventions expérientielles...)
- Les modalités relationnelles entre les personnes et la structure (adultes, jeunes enfants) sont en consonance avec les CPS / le climat de la structure est en consonance avec les CPS
- La gestion des conflits interpersonnels est en consonance avec les CPS
- La sécurité psychologique (satisfaction de besoins psychologiques fondamentaux) est assurée

Le projet prend place dans un environnement social favorable au développement des CPS

2 · Le projet prend place dans un environnement physique favorable au développement des CPS

- La sécurité physique des personnes est assurée
- Les aménagements des espaces favorisent le développement des CPS
- Les aménagements du temps favorisent le développement des CPS

Un accompagnement est proposé aux professionnel·les -intervenant·es CPS

3 · Les différents milieux de vie du public sont mobilisés dans une logique de parcours de l'enfant (cf. objectif de l'instruction interministérielle de développement des CPS des enfants et des jeunes 2022-2037)

- L'intervention CPS / la démarche CPS mobilise des partenaires dans une logique de parcours de l'enfant

Les différents milieux de vie du public sont mobilisés dans une logique de parcours de l'enfant





1 · Critères qualité liés aux pratiques CPS

Critère 1 – Les professionnel·les-intervenant·es CPS maîtrisent les CPS et les mettent en œuvre

Pour éviter les redondances, cette partie est explicitée dans le critère 2.1. de ce présent document.

Critère 2 – Les activités CPS sont structurées, séquencées et inscrites dans la durée

Quelques recommandations vers un projet idéal

Pour une intervention efficace, Santé Publique France (2022, 2025) recommande de mettre en place une intervention structurée et focalisée, avec :

- **8 à 10 séances auprès du même groupe d'enfants.** Cela n'est pas toujours possible, mais il est important de tendre vers cet objectif, et, en éducation pour la santé, il est recommandé de ne pas être en deçà de 4 séances.
- **Des séances d'une durée d'1 heure minimum auprès d'enfants (à adapter en fonction de l'âge des enfants), de 2 h auprès d'adultes.** L'intervention est suffisamment longue, c'est-à-dire qu'elle est d'au moins 10 heures / an. Des sessions « boosters » sont organisées en fin d'atelier (c'est-à-dire à la fin du cycle de séances).
- **Des séances régulières.** L'idéal étant qu'elles soient hebdomadaires.
- **Des ateliers qui s'inscrivent dans la durée.** Ils sont menés de manière pluriannuelle, dans l'objectif d'accompagner le développement de l'enfant jusqu'à l'âge adulte. Quand cela est possible, il est intéressant que ces ateliers débutent dès la petite enfance.
- **Des séances consacrées au travail des CPS.** Chaque séance se focalise les compétences « clés ». À des fins de clarté, il est conseillé de reprendre les compétences telles qu'elles sont formulées et expliquées par les référentiels de Santé Publique France (2022, 2025). L'action intègre le travail des trois catégories principales (compétences cognitives, compétences émotionnelles et compétences sociales), objectifs pédagogiques et les CPS visées, est utilisé par le-s intervenant·es

- **Une articulation et une progression pédagogique dans et entre les séances,** permettant de créer des liens entre les compétences travaillées et de construire un apprentissage cohérent.
- **Les séances s'appuient sur des connaissances fondées et des outils reconnus et validés.** Par exemple, elles sont étayées par des connaissances théoriques issues des référentiels CPS et les outils d'intervention référencés, par exemple dans des centres de documentation comme ceux des Promotion Santé dans les régions.
- **Un guide d'animation,** décrivant les séances, objectifs pédagogiques et les CPS visées, est utilisé par les intervenant·es

Si vous avez mis en place un atelier CPS, décrivez la planification des séances éducatives réalisées :

- leur nombre,
- leur durée,
- leur fréquence,
- la continuité et / ou reconduction des ateliers sur plusieurs années auprès du même public,
- le public visé,
- la modalité (séances individuelles / séances collectives).

Exemple : un atelier de 8 séances d'une heure, menées auprès d'une classe de CM2 de 20 élèves, réalisées chaque semaine pendant 8 semaines. Cet atelier est reproduit chaque année.

Votre description :

Si vous avez mis en place un atelier CPS, décrivez la pédagogie et le contenu des séances éducatives réalisées :

- La ou les CPS travaillées (reprenre la formulation des CPS telle que proposée par Santé publique France 2022 ou 2025)
- La progression choisie entre les CPS travaillées
- L'adaptation des contenus et supports utilisés en fonction du public, du sujet travaillé et du contexte

Exemple : les séances ont abordé les compétences cognitives, émotionnelles puis les compétences sociales. Les séances ont eu pour objectif de permettre aux enfants d'identifier les émotions et d'avoir la capacité de les nommer, puis de comprendre le fonctionnement des émotions. Ensuite des séances ont été réalisées sur l'expression des émotions, et la compréhension des émotions des autres.

- Séance 1 : Identifier ses qualités avec l'outil Animaux Totem

- Séance 2 : Identifier les différentes familles d'émotion et les nommer.

Utilisation de la roue des émotions.

- Séance 3 : Comprendre le fonctionnement des émotions. Utilisation de la mallette pédagogique Zatou pour comprendre le rôle des émotions.

- Séance 4...

Décrire l'ensemble des séances

Votre description :



Décrivez les fondements de votre projet :

- La communication des objectifs et des contenus de l'action aux parties prenantes (dont enfants / jeunes et familles)
- Les supports remis aux publics (dont enfants / jeunes et familles)
- Les actions de valorisation de l'action

Exemple : une séance de présentation du projet a été organisée, en amont des séances d'animation, auprès des enfants et de leurs parents.

Lors de cette séance, les éléments du diagnostic ont été partagés, et les objectifs et contenu du projet ont été expliqués de manière vulgarisée.

Les séances ont été matérialisées par un livret aux parents.

À la fin du projet, une exposition des travaux menés par les enfants est proposée aux parents et aux partenaires.

Quelques recommandations vers un projet idéal

- L'intervention CPS doit être **explicite**, ses objectifs de développement et l'enseignement des CPS sont clairement **présentés** aux participant·es. Par exemple, les enjeux de l'action (pourquoi l'action est mise en place), ses objectifs, et objectifs pédagogiques de chaque séance sont clairement expliqués au public. Cette explication permet également de donner du contexte aux activités, pour accompagner le public à faire le lien entre l'objectif de l'activité, la compétence mobilisée et son utilité au quotidien.
- **Un support (tel qu'un livret ou un outil) est transmis au public (enfants, familles) pour faciliter l'appropriation des CPS travaillées.** Enfants et parents peuvent ainsi expérimenter par eux-mêmes, en dehors des séances.

Votre description :

Critère 3 – Les CPS du public sont travaillées au quotidien par des pratiques CPS « informelles »

Décrivez les différents moyens utilisés pour créer un cadre favorable au développement des CPS des publics au quotidien :

- Posture professionnelle
- Mise en place d'activités ritualisées
- Intégration des CPS dans des activités déjà présentes (ex. en entretien individuel, dans l'enseignement d'une matière...)

Exemple : les professionnel·les de la structure ont partagé les modalités pour accueillir et faire exprimer les émotions des enfants au sein de la structure lors de temps d'échanges de pratiques. Ces principes ont été formalisés et intégrés au projet de service.

Des activités quotidiennes, et/ou rituels, ont été mis en place auprès des enfants de 4 à 5 ans chaque matin : « Comment tu te sens ce matin ? » (association de l'émotion à une couleur, verbalisation « ce matin je me sens... parce que je ressens..., ou encore association aux visages des émotions).

Les professionnel·les sont accompagné·es sur la posture professionnelle lors de temps de supervision. Par exemple ces temps visent à échanger sur les manières de gérer ses propres émotions en tant que professionnel·le, sur les façons de réagir face à une situation complexe...

Quelques recommandations vers un projet idéal

- Pour qu'une intervention CPS soit efficace, l'enfant a besoin de pouvoir les **expérimenter dans son quotidien. Les séances éducatives CPS, bien qu'importantes, ne représentent qu'un temps minime dans la vie de l'enfant. Ces temps d'apprentissage formels doivent être complétés par des pratiques informelles répétées.** Par exemple par :
 - Des « rituels » : par exemple entamer la journée / l'activité par la météo des émotions.
 - Des activités éducatives « ordinaires » : intégration des CPS dans des activités déjà menées. Nécessite que le/la professionnel·le porte une attention particulière à l'activité pour développer des pratiques adaptées au développement des CPS.
- Bien que développées via des activités « informelles » / ritualisées, les CPS développées doivent être clairement **explicitées** aux publics
- **La posture des professionnel·les et le cadre dans lequel les enfants évoluent, doivent être favorables au développement des CPS.** L'expérience étant un levier d'apprentissage important, il est nécessaire que les professionnel·les renforcent leurs propres CPS, de manière à avoir la capacité de les pratiquer devant les enfants. Les adultes ont une fonction de « modèle ».

Votre description :

Critère 4 – Les pratiques CPS s'appuient sur une pédagogie active, positive et expérientielle

Décrivez les modalités de mobilisation et de développement des CPS :

- La ou les manières de faire participer le public
- Les postures favorables à la participation
- Les activités ou outils expérientiels utilisés

Exemple, les intervenant-es :

- Soutiennent le public dans l'expression de ce qu'ils ressentent et ce qu'ils comprennent de la CPS travaillée et de son utilité dans le quotidien.
- Favorisent la circulation de la parole, rebondissent sur les propositions apportées par les uns et les autres, sollicitent l'avis des plus timides en veillant à ne pas forcer, amènent un début / échange de pratiques ou d'expériences, un partage d'avis. Ils valorisent les expériences de chacun.
- Utilisent des activités issues de projets / programmes CPS ou des outils spécialisés CPS. Par exemple, pour réaliser une séance sur l'identification des émotions et son stress, l'intervenant-e a utilisé l'outil « Ma météo intérieure » ; utilisation du message clair ou « message je » pour favoriser une communication efficace ; etc.
- Mise en place d'une activité reposant sur une approche bienveillante et non stigmatisante : utilisation du jeu des supers pouvoirs qui valorise les forces de chaque enfant, sans corriger un manque ; les situations sont dédramatisées, via le jeu, sans cibler un enfant ou une problématique ; les activités sont centrées sur des capacités et scénarii communs, vécus par tous.

Votre description :

Quelques recommandations vers un projet idéal

- **Les apprentissages CPS nécessitent la participation active des personnes (jeux de rôle, mises en situation, partage d'expérience...).** Un temps important est consacré aux activités pratiques, interactives et expérientielles. Les séances ne doivent donc pas être une simple diffusion d'informations de la part de l'intervenant-e.
- **La posture de l'animateur-ric est essentielle au bon déroulement des séances CPS.** Elle repose sur une pédagogie :
 - **Active** : fondée sur l'échange avec l'animateur-ric et entre pairs. Elle favorise la réflexion et les interactions.
 - **Positive** : permettant de valoriser les vécus et les compétences de chacun. Elle favorise l'autonomie.
 - **Expérientielle** : s'appuie sur les ressources et expériences des participant-es.
- **Chaque activité est « recontextualisée » pour accompagner le public à faire le lien entre l'objectif de l'activité, la compétence mobilisée et son utilité au quotidien.**
- **Les démarches d'éducation pour la santé doivent reposer sur une approche bienveillante et valorisante du public** (sans peur, non stigmatisante et non culpabilisante).



Synthèse de la partie 1

Où en est votre projet concernant la mise en œuvre d'activités dédiées au développement des CPS d'un public cible ?

Cocher le nombre de critères que vous estimez remplis :



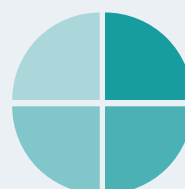
1

☐

2

☐

3

☐

4

☐

Pour améliorer la qualité de votre projet concernant la mise en œuvre d'activités éducatives CPS auprès des publics, que pourriez-vous faire ?



2 · Critères qualité liés à l'implantation et à la méthodologie de projet CPS en promotion de la santé

Critère 1 et 2 – Une formation de qualité et un accompagnement sont proposés aux professionnel·les impliqué·es dans le projet et aux intervenant·es CPS

Décrivez les modalités de formation et d'accompagnement des professionnel·les de la structure :

- Le contenu de la formation
- L'organisme formateur le cas échéant
- Le nombre de professionnel·les formé·es
- Quelles sont les activités et pratiques mises en place permettant aux professionnel·les de développer leurs propres CPS
- Quelles sont les activités / moyens mis en place pour accompagner les professionnel·les-intervenant·es CPS

Exemple : 15 professionnel·les impliqué·es dans le projet ont été formé·es aux CPS par Promotion Santé Grand Est. La formation, d'une durée de 4 jours, a porté sur la connaissance des CPS, sur les leviers existants pour développer les CPS dans une approche de promotion de la santé dont sur les postures professionnelles favorables, sur les différentes étapes de la construction d'un projet CPS en promotion de la santé et sur la construction et l'animation de séances éducatives CPS.

Ces professionnel·les ont bénéficié d'un padlet comportant des ressources pour aller plus loin, peuvent emprunter des outils au sein des centres de documentation de Promotion Santé Grand Est et peuvent bénéficier d'un accompagnement méthodologique à l'issue de la formation. Cet accompagnement a pris la forme de deux demi-journées de retours sur pratiques.

Quelques recommandations vers un projet idéal

- **Les professionnel·les de la structure, et les professionnel·les-intervenant·es réalisant les activités CPS, sont formé·es aux CPS.** Cette formation porte notamment sur la connaissance des CPS ; l'intégration dans la posture professionnelle ; les techniques d'animation et les modalités de l'intervention pour développer les CPS de manière efficace.
- Une formation de qualité avec une approche globale doit permettre aux professionnel·les-intervenant·es :
 - D'incarner les CPS au quotidien
 - De mettre en œuvre des activités ritualisées
 - De construire et d'animer des activités CPS respectant les critères qualité : maîtrise du contenu et des modalités pédagogiques.
 - D'identifier les différentes stratégies permettant de développer les CPS dans une démarche de Promotion de la santé (actions éducatives, posture professionnelle, adaptation des environnements physiques, organisationnels de la structure...)
- **La formation aux CPS doit permettre aux professionnel·les de renforcer leurs propres CPS.**
- **Les professionnel·les-intervenant·es CPS bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif par des professionnel·les eux-mêmes formé·es aux CPS** (ex. supervision, analyse de pratiques, entretiens...)

Votre description :



Critère 3 – Le projet CPS est porté collectivement

Décrivez les instances de gouvernance de votre projet, la typologie des personnes les composant, et leurs missions.

Exemple : un comité de pilotage du projet a été mis en place intégrant les représentant·es de la structure, les partenaires et financeurs du projet. Le comité de pilotage a validé les orientations du projet et les outils construits pour le mettre en œuvre. Il assure le soutien politique du projet au sein des écoles où il est mis en œuvre. Il regroupe les directeur·rices d'établissement, les directeur·rices de périscolaire, les institutions financeuses, le/la coordonnateur·rice du contrat local de santé sur lequel le projet a été déployé, et les pilotes du projet. Un partenariat a été constitué entre les structures périscolaires et scolaires pour agir ensemble, en cohérence, sur les CPS visées.

Une équipe projet a été constituée et formée aux CPS. L'équipe projet intègre différents professionnels de la communauté éducative (enseignant·es, infirmier·es scolaires, professionnel·les du périscolaire, représentants des parents...). L'équipe projet a eu pour mission de réaliser le diagnostic, de concevoir le projet et d'assurer sa mise en œuvre jusqu'à son évaluation. L'équipe projet a également organisé une réunion de présentation du projet, puis une réunion de restitution des travaux à l'issue du projet, pour l'ensemble des parties prenantes (incluant les élèves et les parents).

Votre description :

Quelques recommandations vers un projet idéal

- À minima, « **une équipe projet CPS** », composée de plusieurs professionnel·les de la structure, a la charge de la réalisation du diagnostic, de la conception, du suivi et de l'évaluation du projet. Elle assure la valorisation et le plaidoyer CPS.
- Cette équipe projet CPS constitue **une ressource** pour l'ensemble des membres de la structure.
- Cette équipe est **soutenue par la direction de la structure** (par exemple, par la mise à disposition de temps, de moyens humains ou matériels dédiés au projet).
- Idéalement, cette équipe projet **intègre une diversité de professionnel·les, dont des professionnel·les d'autres structures, d'autres milieux**, dans une logique de cohérence dans le parcours de l'enfant. Parents, enfants / jeunes sont associés.
- **Les membres de cette équipe projet sont formés aux CPS et ont renforcé leurs propres CPS.**
- L'équipe projet peut être complétée par un comité de pilotage / comité technique intégrant notamment les financeurs.
- **Un manuel d'implantation** du projet CPS est disponible dans la structure, ou à minima, une description détaillée du projet

Critère 4 – Le projet CPS a suivi les étapes clés de la méthodologie de projet : du diagnostic jusqu'à l'évaluation

Focus Diagnostic

Décrivez comment le diagnostic a été mené et auprès de qui :

- Plusieurs outils peuvent être utilisés pour réaliser un diagnostic : questionnaire, entretien individuel ou collectif, observation, échanges réalisés dans des temps et activités existantes pris en note dans une grille d'analyse, utilisation de données quantitatives existantes...

Décrivez quels sont les constats fait dans le diagnostic et les objectifs du projet.

Exemple : des professionnel·les d'une mission locale font le constat que plusieurs jeunes accompagnés évoquent le stress créé par leur situation et la difficulté à identifier leurs compétences et envies pour leur avenir professionnel. Les professionnel·les utilisent l'espace des réunions d'équipe pour partager ce constat à l'ensemble de l'équipe, en échanger et identifier des pistes d'activités complémentaires à celles existantes.

En parallèle, les professionnel·les utilisent les entretiens réguliers avec les jeunes pour échanger sur ce constat, le confirmer et évoquer les demandes et souhaits des jeunes concernant leur accompagnement. Les échanges entre professionnel·les et les demandes des jeunes sont consignés et formalisés dans un document de « diagnostic ».

Ce diagnostic est présenté et partagé aux professionnel·les et aux jeunes concernés. Il permet d'identifier quelles sont les CPS sur lesquelles agir pour répondre à ces enjeux et par quelles activités les renforcer dans une démarche globale de promotion de la santé.

Votre description :

Quelques recommandations vers un projet idéal

- Le projet a été construit à partir d'un **diagnostic partagé**. **Ce diagnostic a pris en compte les demandes des publics, enfants / jeunes et des parents, les besoins des professionnel·les dans et hors structure, et les réponses existantes.**
- Ce diagnostic **permet d'identifier la problématique / l'enjeu de santé** (au sens de qualité de vie) et les CPS à développer pour y répondre.
- **Ce diagnostic a été présenté et partagé** avec les différents partenaires du projet, les professionnel·les de la structure
- et les publics concernés (enfants / jeunes, parents).

Focus Évaluation

Décrivez comment votre projet a été évalué et les résultats de cette évaluation :

- Quels sont les indicateurs d'évaluation retenus (de processus et de résultats)
- Quels sont les résultats recueillis
- Par quelles méthodes les résultats ont-ils été recueillis
- Par qui les résultats ont-ils été recueillis (ex. lien avec prestataire extérieur, université...)

Exemples d'objectifs et d'indicateurs d'évaluation :

Le projet avait pour finalité de renforcer l'insertion socioprofessionnelle de jeunes accompagnés en mission locale. Plusieurs objectifs ont été fixés pour y parvenir dont :

- Renforcer les compétences relatives à la connaissance de soi (ses qualités, ses forces et limites, ses souhaits...), à la régulation du stress et à la communication efficace.
 - Mise en place de 8 séances éducatives portant sur ces CPS
 - indicateurs d'évaluation de processus : nombre de séances réalisées, nombre de jeunes présents aux séances, typologie des jeunes présents aux séances, satisfaction des jeunes, ...
 - Indicateurs de résultat : nombre et typologie des jeunes déclarant mieux connaître leurs qualités, leurs forces et limites... ; Nombre et typologie en capacité de les exprimer à l'issue des séances ; Nombre et typologie de jeunes déclarant mieux identifier les origines du stress et trouver des leviers dans ces situations. Nombre et typologie de jeunes se sentant plus en capacité de réaliser des démarches d'insertion socio-professionnelle (ex. entretiens d'embauches) à l'issue du projet...
- Renforcer les connaissances et compétences des professionnel·les accompagnant les jeunes
 - Mise en place d'une formation CPS permettant aux professionnel·les d'intégrer les principes CPS dans leur accompagnement quotidien (entretiens individuels, activités...)
 - Indicateurs d'évaluation de processus : nombre de professionnel·les ayant suivi la formation ; typologie des professionnel·les ayant suivi la formation ; satisfaction des professionnel·les...
 - Indicateurs d'évaluation de résultats : nombre et typologie des professionnel·les déclarant avoir acquis des connaissances à l'issue de la formation ; nombre et typologie des professionnel·les déclarant avoir davantage la capacité d'intégrer les principes de développement des CPS dans leur accompagnement quotidien ; typologie des moyens identifiés par les professionnel·les pour intégrer ces principes dans leurs pratiques.

L'évaluation a été réalisée en interne par le biais de questionnaires et d'entretiens individuels.

Quelques recommandations vers un projet idéal

• Pourquoi évaluer ?

- Mesurer l'efficacité d'une action, d'un programme
- Décider de la poursuite de l'action ou des changements à apporter
- Améliorer la qualité des actions
- Mobiliser des partenaires par leur implication
- Obtenir des financements
- Communiquer sur l'action, valoriser

L'étape d'évaluation est importante. Elle permet notamment d'identifier si l'action a répondu aux objectifs fixés de deux manières :

• Est-ce que l'action s'est déroulée comme prévue ?

- L'action a touché le nombre de personnes prévu
- L'action a touché la typologie de personnes prévue
- L'action a plu aux participants
- Le calendrier a été respecté
- Les moyens humains et financiers dédiés étaient ceux prévus
- Les activités prévues ont été réalisées
- Les partenaires identifiés ont été mobilisés
- etc.

➤ Cette évaluation est dite de processus.

• Est-ce que l'action a été efficace ?

- Le projet a-t-il produit les résultats espérés : a-t-il permis de répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic ?
- Le projet a-t-il permis de renforcer les compétences psychosociales du public / des professionnel·les ?
- Le projet a-t-il permis de modifier certains comportements et pratiques ?
- etc.

➤ Cette évaluation est dite de résultats.

Votre description :





Synthèse de la partie 2

Où en est votre projet concernant la démarche de projet CPS en Promotion de la Santé ?

Cocher le nombre de facteurs d'efficacité que vous mettez en œuvre :



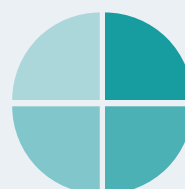
1

☐

2

☐

3

☐

4

☐

Pour améliorer la qualité de votre projet concernant son implantation ou sa méthodologie, que pourriez-vous faire ?



3 · Critères qualité liés à l'environnement éducatif : physique et social

Critère 1 – Le projet prend place dans un environnement social favorable aux CPS

Décrivez de quelle manière la démarche CPS s'est mise en place dans votre structure :

- Les CPS ont-elles été intégrées à la politique de la structure et si oui de quelle manière ?
- Les professionnel·les de la structure ont-ils été associé·es et de quelle manière ?
- Des outils, des espaces ou des activités ont été mis en place pour permettre aux professionnel·les de renforcer leurs propres CPS
- Des moyens humains et financiers sont accordés au développement des CPS (temps de formation et temps d'échanges accordés aux professionnel·les, budgets alloués à un projet...)

Exemple :

- Les besoins des professionnel·les et les demandes du public ont été identifiés lors du diagnostic. Les professionnel·les de la communauté éducative avaient fait remonter leur besoin d'échanger, en particulier sur les postures favorables au développement des CPS. Des temps d'échanges ont été instaurés de manière régulière pour ces professionnel·les.
- La démarche de développement des CPS a été pensée au sein de l'équipe éducative et a donné lieu à son intégration dans le projet d'établissement. Ce projet permet de décrire les objectifs visés et les modalités mises en œuvre pour atteindre ces objectifs. Par exemple, un plan de formation CPS a été mis en place pour les professionnel·les volontaires.

Quelques recommandations vers un projet idéal

- Comme le référentiel 2025 de Santé publique France le mentionne, pour qu'une action CPS puisse être efficace, elle doit prendre place dans un environnement favorable à leur développement. Plusieurs stratégies sont à déployer pour permettre ce cadre favorable, notamment :
 - **Le développement des CPS est intégré au projet de structure** et donne lieu à une réflexion globale (cadre favorable au développement des CPS pour les publics et pour les professionnel·les, organisation des équipes, aménagement des locaux, climat de travail...) et associe l'ensemble des professionnel·les du milieu d'implantation.
 - **Les CPS des adultes en position d'éducation sont renforcées**, et ce pour répondre à plusieurs enjeux : soutenir leur bien-être, notamment au travail ; et favoriser des pratiques et postures favorables ; faciliter l'installation d'un climat relationnel favorable.
- Pour cela, **les besoins des professionnel·les sont identifiés et pris en compte dans la stratégie de développement des CPS** (par exemple : temps et espaces d'échanges, temps d'analyse de pratiques, supervision, accompagnement individuel, temps, moyens et espaces dédiés au déploiement des CPS, politique de structure permettant d'intégrer les questions relatives au bien-être des salariés...)
- **Les modalités relationnelles entre les personnes de la structure (adultes, jeunes et enfants) sont en consonance avec les CPS ; et des modalités de gestion des conflits interpersonnels sont mises en place s'ils existent.**
- **Les modalités d'évaluation (adultes, jeunes, enfants) sont en consonance avec les CPS**

- L'intégration des CPS est également inscrite dans les entretiens professionnels annuels, avec une attention portée à la montée en compétences dans ce domaine
- Un espace de ressources (physique ou numérique) a été créé, mettant à disposition des fiches outils, vidéos, podcasts et lectures sur les CPS.
- Une « pause réflexive » hebdomadaire a été instaurée dans certaines équipes : 30 minutes dédiées à l'échange autour d'une situation vécue ou d'une thématique liée aux compétences psychosociales (gestion des émotions, communication bienveillante, posture éducative...).
- Une enveloppe budgétaire spécifique a été sanctuarisée par la direction pour soutenir le développement des CPS, permettant le financement de formations, d'interventions extérieures, l'achat d'outils pédagogiques...
- Du temps de travail est alloué à la participation des professionnel·les à des formations, séminaires, journées d'étude...
- etc.

Votre description :

Critère 2 – Le projet prend place dans un environnement physique favorable aux CPS

Décrivez de quelle manière l'environnement physique permet, ou a été adapté pour permettre, de soutenir le développement des CPS :

- Est-ce que les espaces physiques ont été aménagés, modifiés (achat de mobilier, réaménagement d'une salle...) ?
- Est-ce que des aménagements de temps ont été réalisés ? (planning, organisation de la journée...)

Exemple :

- Le diagnostic a également fait remonter le besoin de réaménager certains espaces, peu propices au repos des enfants accueillis en périscolaire. Des espaces détentes ont été créés et adaptés à cet usage. Du mobilier a été acheté pour meubler ces espaces.
- L'emploi du temps des enseignant-es comme celui des élèves a été aménagé pour permettre la réalisation d'activités CPS.
- Un « coin émotions » avec une roue ou une météo des émotions, des outils pour identifier et exprimer ses ressentis.
- Des box ou alcôves individuelles pour permettre aux jeunes de s'isoler temporairement en cas de surcharge émotionnelle.
- Des murs d'idées, boîtes à questions ou suggestions, arbre à souhait.
- Créneaux réguliers dédiés aux CPS dans les plannings hebdomadaires (ex. : « atelier CPS » 1 h par semaine dans un collège, un IME ou une mission locale).
- Temps de parole collectifs ritualisés : cercles de parole, météo des émotions du matin, bilans de fin de journée ou de semaine, « conseils de jeunes » ou « conseils de vie quotidienne » dans des structures d'accueil.
- Temps d'accueil ou de transition en début et fin de journée permettant de poser le cadre, verbaliser ses ressentis, réguler les tensions et développer l'attention aux autres.
- Moments non contraints ou semi-encadrés : temps libres accompagnés pour favoriser l'autonomie, les prises d'initiatives, la gestion des conflits entre pairs.
- Etc.

Quelques recommandations vers un projet idéal

- L'environnement physique dans lequel le projet / l'action prend place est favorable aux CPS. À minima plusieurs critères sont remplis :

- La sécurité physique des personnes est assurée.
- Des aménagements des espaces sont réalisés au sein de la structure pour créer un cadre favorable au développement des CPS.
- Des aménagements de temps sont réalisés pour créer un cadre favorable au développement des CPS (que ce soient des aménagements du temps des adultes en position d'éducation que des publics).

Pour les professionnels :

- Temps collectifs de régulation et de réflexion entre pairs, intégrés dans les emplois du temps (ex. : 1 h par mois de co-développement, d'analyse de pratiques, de partage d'expériences autour des postures CPS).
- Temps de formation ou d'appropriation d'outils CPS prévus dans le plan de formation ou les réunions pédagogiques.
- Créneaux alloués à la préparation d'activités CPS, afin que les professionnel·les puissent construire des séances ou adapter des supports sans être dans l'urgence.
- Temps communs avec les jeunes pensés pour sortir du cadre hiérarchique (ex. : activités partagées, repas conviviaux, animations « avec » et non « pour »).
- Etc.

Votre description :



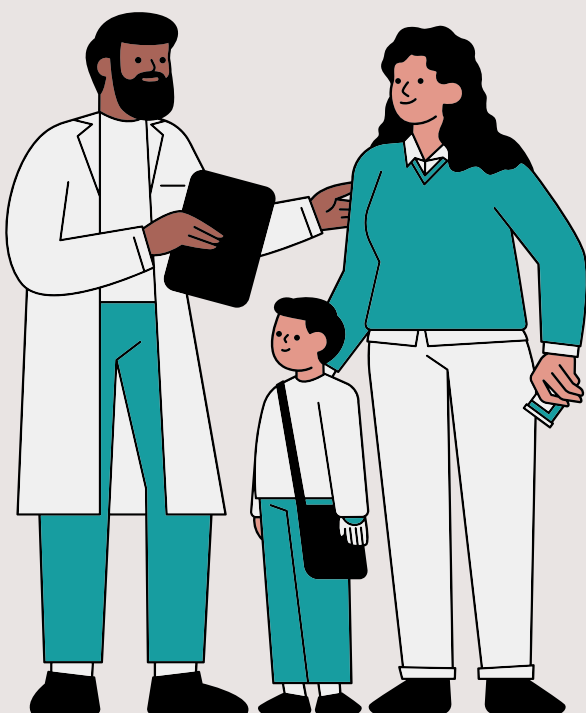
Critère 3 – Les différents milieux de vie du public sont mobilisés dans une logique de parcours

Décrivez comment votre intervention CPS s'est inscrite dans une démarche de parcours :

- Quels sont les différents milieux mobilisés ?
- Quels sont les acteur·rices mobilisé·es dans ces milieux ?
- Comment la collaboration s'est-elle concrétisée (charte commune, élaboration d'un document cadre partagé, groupes de travail, échanges réguliers...) ?
- Quelles sont les pistes de travail en commun ?
- Comment les parents ont-ils été intégrés au projet ? Quelle place ont-ils eu dans son élaboration, sa mise en œuvre et son évaluation ?

Exemple:

L'intervention se déroule en milieu scolaire, en école élémentaire. L'équipe du périscolaire a été intégrée à la démarche. Plusieurs temps d'échanges de pratiques ont été mis en place permettant de lister des principes et pratiques d'accueil et d'accompagnement des enfants partagés. Ce cadre commun a été présenté et expliqué aux parents d'élèves, qui ont pu également contribuer à la réflexion et le compléter.



Quelques recommandations vers un projet idéal

Les pratiques éducatives et modalités pédagogiques doivent être cohérentes et éviter toute dissonance.

L'instruction interministérielle sur le développement des CPS de 2022 indique ainsi : le développement des CPS « se fait de façon optimale lorsque l'enfant expérimente et observe les CPS dès son plus jeune âge dans son entourage familial, social et scolaire.

Cela passe par un ancrage des CPS dans la vie quotidienne, avec une cohérence dans l'interaction des environnements dans lesquels l'enfant évolue.

C'est pourquoi cet objectif nécessite la sensibilisation et la formation aux CPS des adultes au contact des enfants et des jeunes, ainsi que l'appui aux compétences des parents. » (Stratégie interministérielle de développement des CPS des enfants et des jeunes, p.5). Cette mise en cohérence peut également passer, par exemple, par le travail de règles, de politiques de structures et de fonctionnement partagés, par des postures et pratiques professionnelles partageant une vision commune, par l'association et le partage réalisé avec les familles...

L'intervention CPS doit viser cette cohérence entre les milieux de vie des enfants / des jeunes. Cela nécessite la mobilisation de tou·tes les acteur·rices concerné·es, dans une logique de parcours de l'enfant.

Pour cela, il est important d'impliquer les parents et l'ensemble des professionnel·les du milieu d'implantation dans l'intervention CPS. Par exemple, en milieu scolaire et périscolaire, un ensemble d'acteur·rices peut être mobilisé : les enseignants, les personnels administratifs, les conseiller·ères principaux·ales d'éducation, les assistant·es d'éducation, les personnels sociaux et de santé, les psychologues de l'Éducation nationale, les personnels périscolaires, les associations de quartiers ou d'éducation populaire à proximité, etc., et les parents.

Votre description :





Synthèse de la partie 3

Où en est votre projet concernant l'aménagement d'un environnement éducatif soutenant ?

Cocher le nombre de facteurs d'efficacité que vous mettez en œuvre :



1

☐

2

☐

3

☐

Pour améliorer la qualité de l'environnement éducatif, social et physique dans lequel votre projet prend place, que pourriez-vous faire ?



**Promotion
Santé**
Grand Est

Outil d'accompagnement
dans l'auto-évaluation
de votre projet CPS

Plan d'action instruction
interministérielle de
développement des CPS



CONTACT

contact@promotion-sante-grandest.org

03 83 47 83 10

www.promotion-sante-grandest.org

